

besoins de la Société, la propriété est, par essence, un droit exclusif, perpétuel et transmissible.

Toutefois, le droit de propriété ne va pas sans condition, ainsi que le paganisme l'a entendu et tel que le libéralisme économique a tenté de le rétablir. Il faut toujours distinguer entre la juste possession des richesses et leur usage légitime, et *sous ce rapport*, dit Léon XIII, dans l'Encyclique "Rerum Novarum," *l'homme ne doit pas tenir les choses extérieures pour privées, mais bien pour communes, de telle sorte qu'il en fasse part facilement aux autres dans leurs nécessités.*

D'où, exiger le droit de propriété strict et nullement limité, ce serait méconnaître les lois les plus élémentaires de la charité et de la solidarité, ce serait violer les règles du devoir moral et sortir des bornes légitimes du droit de propriété.

Or, quel fut l'effet général de la mesure récemment adoptée au Parlement anglais ? Ce fut d'établir à l'état de principe que, dans le cas de péril national, les droits légitimes de propriété privée doivent disparaître devant les nécessités de l'Etat. En autant que les conditions sociales et industrielles en sont affectées, cette mesure révèle franchement l'attitude qu'entend tenir le gouvernement vis-à-vis du travail. En effet, plein pouvoir est accordé au ministère impérial de s'emparer de tous les instruments du travail, pour les affecter, par les moyens les plus pratiques, aux pressants besoins de la nation. Le gouvernement peut entrer dans n'importe quelle manufacture du Royaume-Uni de Grande Bretagne et décider de toute autorité comment le travail, à l'avenir, devra être accompli. Que la mesure convienne ou qu'elle ne convienne pas aux patrons, peu importe, la seule chose à considérer, c'est la sûreté de l'Empire.

Le gouvernement a donc ses coudées franches, et partout où il pénètre, les gros profits sont condamnés à prendre le chemin du trésor royal. Le gouvernement, assumant toutes les responsabilités, prétend, par là, ne favoriser personne et plaire à tout le monde. D'ailleurs, a-t-on fait remarquer, la chose sera d'autant plus facile que les ouvriers devenant les employés de l'Etat et n'ayant plus à craindre les vues intéressées d'un patron qui ne cherche bien souvent qu'à augmenter ses gains au détriment d'une juste rétribution,